

Restauration de prairies

Les prairies sont des milieux très intéressants du point de vue de la biodiversité. Elles fournissent gîte et couvert pour une faune et une flore très diversifiées.

Toutefois, ces milieux évoluent vers une friche puis un stade préforestier si l'entretien pratiqué n'est pas adéquat ou absent et si la dynamique naturelle est forte, surtout sur un sol à tendance riche et présentant une humidité moyenne. Il est parfois nécessaire de recourir à des travaux de restauration afin de redonner à la prairie sa valeur biologique initiale.

Avant d'envisager une restauration de prairie, il est recommandé d'identifier les éventuelles valeurs (faune/flore) à préserver, ce qui permettra de choisir le moyen d'action le mieux adapté à la situation. Cette fiche décrit deux moyens d'action adaptés à la problématique de la restauration d'une prairie : le débroussaillage et le broyage.



ELEMENTS GENERAUX



Restauration d'un *Mesobromion* embroussaillé, Teppes, avant les travaux (mai 2010)



Restauration d'un *Mesobromion* embroussaillé, Teppes, après la restauration (avril 2011)

ELEMENTS GENERAUX



Les prairies peuvent se développer sur tout type de sol, humide ou sec, riche ou pauvre en nutriments. Les milieux très pauvres ou très secs seront moins rapidement sujets à l'embroussaillage.



La restauration d'une prairie permet de retrouver des milieux ouverts herbacés et diversifie ainsi le paysage.



Sans entretien, le milieu embroussaillé va être plus ou moins rapidement colonisé par les ligneux et tendre vers une formation préforestière puis vers la forêt.



- Restaurer des milieux ouverts herbacés favorables à une faune et une flore diversifiées.
- Reconquérir d'anciennes prairies colonisées par les ligneux, lutter contre l'avancée de la forêt.



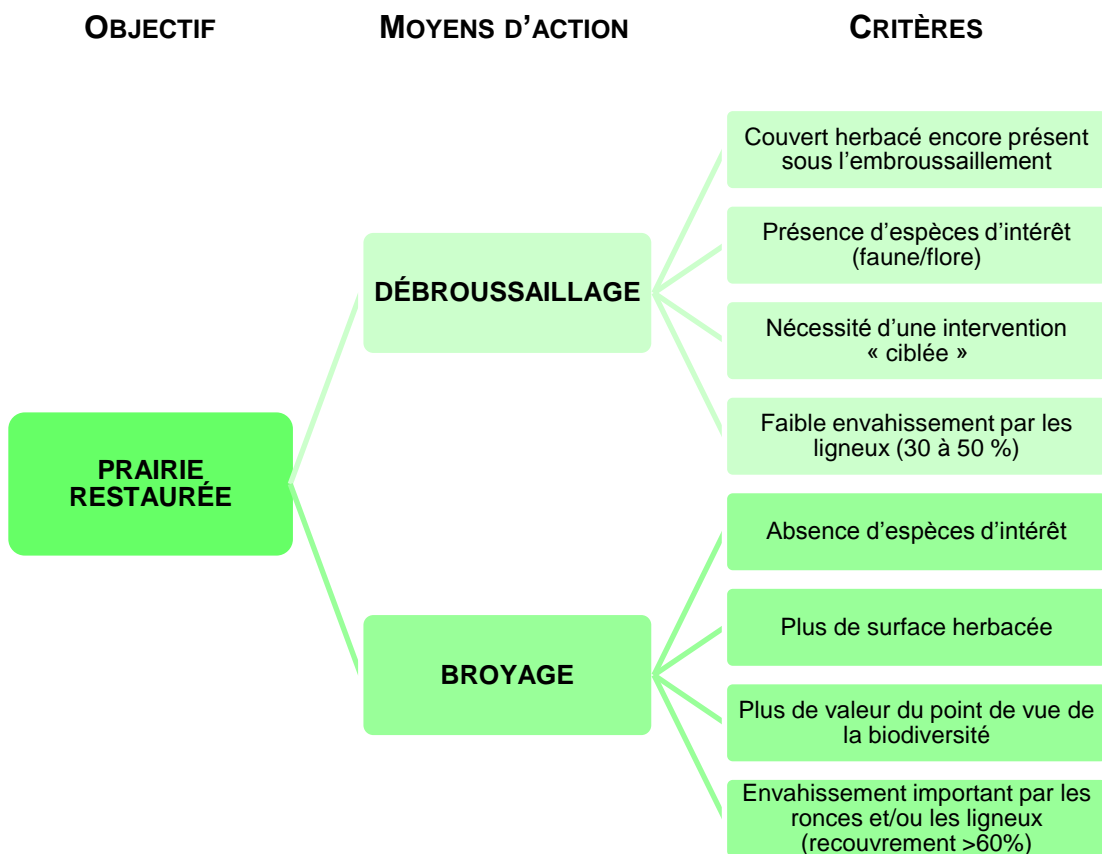
- Tenir compte de la présence d'espèces d'intérêt lors du choix du mode d'intervention. Si nécessaire, maintenir des ilots sans intervention.



- Critères conduisant à la restauration de prairie**
- Milieu prairial préexistant.
 - Plus de 30 à 50 % de la surface embroussaillée/envahie par les ligneux.
 - Milieu présentant un potentiel biologique important.
 - Les travaux d'entretien courant ne permettent plus de rétablir l'état initial ou ne peuvent plus être effectués (passage de machines d'entretien rendu impossible).

Critères de choix du mode d'intervention

Lorsqu'une restauration de prairie est nécessaire, il existe deux types de moyens d'action, définis en fonction de critères spécifiques à l'état du milieu avant restauration.



Description des moyens d'action

DÉBROUSSAILLAGE

Opération

- Elimination des rejets de ligneux, des ronces et des hautes herbes afin de rouvrir le milieu.
- Coupe en dessous de 10 cm afin de rendre possible l'entretien, notamment le passage de barre de coupe par la suite.

Période d'intervention

Octobre à mars (l'absence de feuilles diminue le poids des déchets) aussi possible d'août à septembre (coupe plus efficace car les végétaux sont en sève).

Matériel

Débroussailleuse à lames, tronçonneuse.

Evacuation

Export des débris végétaux. Mise en tas en bordure de lisière SAUF en cas de présence de néophytes (qui doivent être mises en sacs et évacuées pour être incinérées).



Stabilisation/Entretien

Cf. fiche milieux naturels « Interventions de stabilisation »

Coût au m²

Débroussaillage et évacuation des déchets : CHF 1.5 à 5.- en fonction du volume à couper.

Abattage : CHF 70.- / m³.



Débroussailleuse à lame

BROYAGE

Le broyage est utilisé lorsque le recouvrement par les ligneux et/ou les ronces atteint ou dépasse 60% et qu'il n'existe plus de valeur biologique à conserver. Ce dernier étant très agressive pour la faune et la flore il ne doit être utilisé que si le site n'abrite pas d'espèces d'intérêt et ne comporte pas de valeurs biologiques particulières.

Opération

- Elimination des rejets de ligneux et/ou des ronces afin de rouvrir le milieu.
- Intervenir par secteurs afin de minimiser l'impact sur la faune et la flore. Exemple : diviser la zone en 3 secteurs et traiter 1 secteur par an sur 3 ans.
- Eventuellement, maintenir quelques îlots buissonnants (5 à 10% de la surface à rouvrir) non broyés comme zones refuges pour la petite faune. Choisir des zones non colonisées par les néophytes.

Remarque : Dans la mesure du possible, prendre garde de ne pas déstructurer le sol lors du broyage en évitant de le toucher avec les couteaux de la machine afin de favoriser les milieux prairiaux et non les milieux se développant sur des sols perturbés.

Période d'intervention

Octobre à mars (l'absence de feuilles diminue le poids des déchets) aussi possible d'août à septembre (coupe plus efficace car les végétaux sont en sève).



Matériel

Broyeur, à adapter au type de végétation et au diamètre des ligneux présents.



Exemples de broyeurs pour une prairie embroussaillée :

En haut : broyeur tracté pour des faibles diamètres de ligneux.

A droite : Broyeur pour des diamètres ligneux conséquents





Evacuation

Les déchets issus du broyage doivent être évacués, ce qui peut s'avérer difficile en raison de la petite taille des résidus. Il est toutefois possible d'utiliser une andaineuse afin de rassembler les déchets de broyage.

Cette intervention est recommandée dans le cas d'un milieu présentant un fort embroussaillage afin de ne pas laisser une couche de déchets trop importante qui engendrerait un important apport en nutriments et une couverture végétale défavorable aux espèces prairiales.

Stabilisation/Entretien

Ce type d'intervention est plus rapide et moins coûteux que le débroussaillage manuel mais nécessite par la suite de plus importantes mesures de stabilisation en raison notamment de l'absence de concurrence herbacée sur les rejets de ligneux.

Cf. fiche Milieux naturels « Interventions de stabilisation »

Coût au m²

Broyage des rejets de ligneux : CHF 0.30 à 0.50 / m²

Broyage de souches : CHF 14.- / souche avec CHF 1500.- de frais d'installation de chantier.

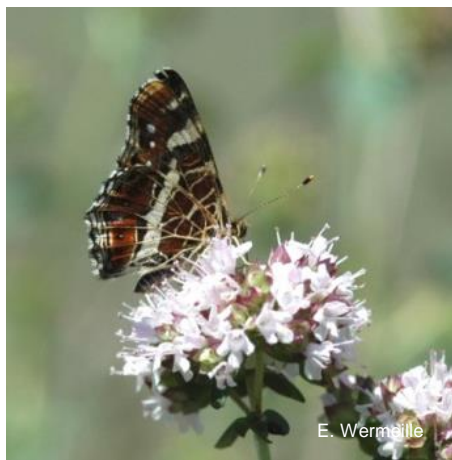
Dans le cas où des arbres doivent être abattus, des travaux de dessouchage à l'aide d'un broyeur spécialisé, permettent de faciliter l'entretien futur. Toutefois, il est intéressant pour la biodiversité de conserver quelques souches hautes (environ 1.0 à 1.5 mètre)



Y. Bourguignon

Broyage de souches

ESPÈCES TYPIQUES



E. Wermeille

Carte géographique (*Araschnia levana*)



E. Wermeille

Piéride du lotier (*Leptidea sinapis-reali*)

Autres espèces : Espèces typiques citées pour les mesures d'entretien des ourlets et prairies sèches.

ESPÈCE CIBLE MENACEE A GENEVE



E. Wermeille

Azuré des coronilles
(*Plebeius argyrognomon*)

ESPÈCE CIBLE MENACEE A GENEVE



D. Baertschi

Lézard vert (*Lacerta bilineata*)



Milieux naturels – Mesures ponctuelles

Structure et contenu des fiches

Légende des pictogrammes et codes couleurs utilisés

ELEMENTS GENERAUX



Information générale, contexte



Photographies, schémas ou coupes



Sélection de références bibliographiques



Hydrologie



Pédologie



Paysage



Evolution du milieu sans intervention



But



Contraintes

ELEMENTS TECHNIQUES



Description générale des travaux



Estimation des mètres



Coûts de la mesure

ENTRETIEN



Gestion de la strate herbacée (végétation comprise entre 0 et 1.5 m)



Gestion de la strate arbustive (végétation comprise entre 1.5 et 6 m)

ESPECES TYPIQUES ET CIBLES



Lépidoptères (papillons)



Orthoptères (sauterelles, criquets et grillons)



Odonates



Amphibiens



Reptiles



Oiseaux